

ésad
école supérieure
d'art et de design
de Valenciennes

Création— positions Incubateur post—diplôme

Appel à candidature 2022–2023



Ville de
Valenciennes

Valenciennes
Métropole



Erasmus+

L'Établissement Public de Coopération Culturelle ésad Valenciennes est un établissement composante de l'UPHF.

Un dispositif d'insertion professionnelle

Création-positions est un dispositif à forte teneur professionnalisante qui alterne des rencontres individuelles et collectives avec des professionnel·les et des mises en situation en lien avec l'ensemble des compétences au sein de l'école, une formation à l'entrepreneuriat et/ou à l'environnement professionnel (aspects financiers, légaux, droits à l'image et d'auteur).

Le réseau professionnel de l'école offre à la·au résident·e, une mise en visibilité de ses travaux et des opportunités de rencontres qui en découlent.

Tout au long de l'année, elle·il est suivi·e et accompagné·e par l'ensemble de l'équipe de l'ésad :

- la direction sur le volet stratégique et artistique,
- l'administration sur la structuration à l'entrepreneuriat,
- la communication sur les aspects évènementiels, la presse, la mise en réseau,
- les professionnels artistes et/ou designers,
- les techniciens spécialisés (artisanat - ébénisterie, ferronnerie, modelage et moulage -, art numérique - code, électronique, hardware, software - , photographie numérique, vidéo, vidéo 360, réalité virtuelle...), en lien avec des ateliers ou des laboratoires de recherche de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, sur demande.

Une formation dédiée au projet et engagée sur le terrain

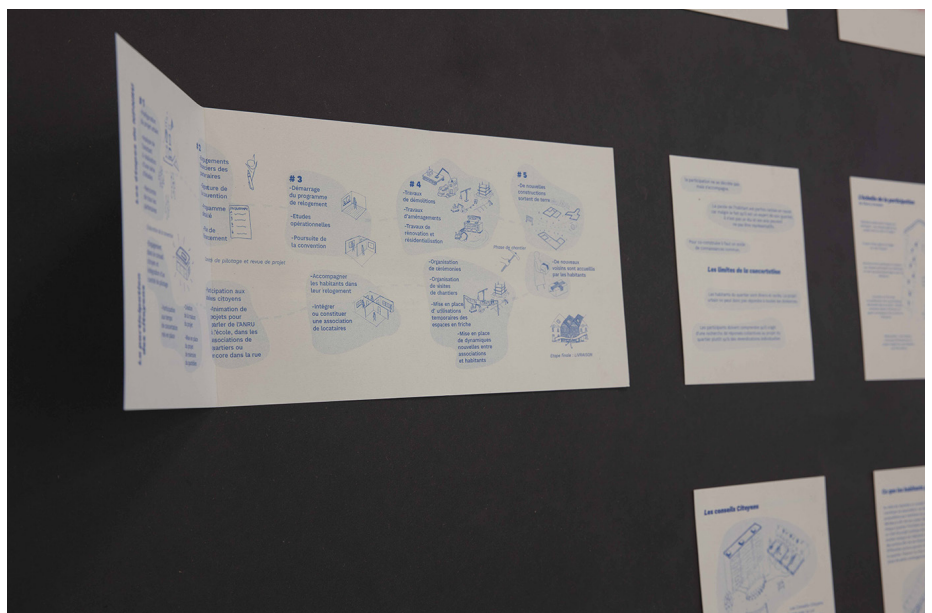
Les résident·es participent de manière active à des ateliers de professionnalisation dédiés avec les étudiant·es en année diplômante. Ces ateliers abordent collectivement les aspects juridiques, sociaux, fiscaux, comptables nécessaires. Une attention particulière est donnée à la situation géographique transfrontalière de l'école. Des modules d'information relative à la propriété intellectuelle et les droits d'auteur avec des structures dédiées (la SOFAM pour la Belgique et l'ADAGP pour la France) complètent le programme.

Individuellement ou en groupe, les résident·es ont des rendez-vous-actions professionnels pendant l'année avec les partenaires, fixés en fonction de leurs objectifs. Tous·tes bénéficient d'un suivi mensuel personnalisé.

ci-contre

© Clément Brugger, CID
Grand Hornu, déc. 2021

Parcourir/Habiter/
Outiller - designers:
Audrey Alonso et
Soumaya Nader
(POULP)



ci-contre

© Clément Brugger, CID
Grand Hornu, déc. 2021

Parcourir/Habiter/
Outiller - designers:
Audrey Alonso et
Soumaya Nader
(POULP)



Au sein d'une école qui prend position

Au cours de l'année, les résident·es sont invité·es à participer activement aux ateliers, aux cours et aux workshops, animés par des artistes du territoire. Il leur est proposé de participer ensemble à un événement collectif final dont la forme est à élaborer.

En favorisant leur libre circulation au sein de l'école, tout en leur faisant bénéficier de l'ensemble de ses ressources, le dispositif Création-positions permet aux résident·es de saisir les opportunités de développement, d'accompagnement et d'échanges.



Comment proposer sa candidature ?

- Ce dispositif est accessible aux personnes de 35 ans au plus ayant obtenu un DNSEP et/ou un Master, si possible dans le domaine de la création (art, design, architecture, et disciplines associées) ou par des artistes ou designers professionnels pouvant justifier de travaux équivalents.
- Le recrutement se fait par dossier, en conformité avec les orientations de l'ésad Valenciennes, en réponse à un appel à candidature suivi d'un entretien de motivation devant une commission d'admission. Les étudiant·e·s admis·es sont inscrit·e·s à l'école comme les autres étudiant·e·s et bénéficient des mêmes statuts et droits une fois les frais payés.
- Une commission d'admission se réunit une fois par an pour effectuer la sélection des candidat·e·s suite à l'émission d'un appel à candidature. La sélection se fait en deux temps : pré-sélection à partir du dossier reçu (CV, portfolio, projet professionnel et/ou de recherche) et sélection définitive par un entretien à l'ésad devant la commission.
- La commission d'admission est composée de la Directrice, ou de son/sa représentant.e, du/de la coordonat·eur·rice de la recherche, de 2 responsables de la recherche en Art et en Design, des coordonat·eur·rices du 2^e cycle, et d'une personnalité qualifiée extérieure (membre du comité scientifique de l'ésad Valenciennes ou expert en lien avec les projets). La commission est souveraine dans son évaluation et sa sélection, les résultats sont transmis par courrier aux candidat·e·s au maximum 3 jours après la tenue de la commission.

ci-contre et page 5

© Clément Brugger, CID
Grand Hornu, déc. 2021

« SAM », objet textile
sensoriel et modulable
qui accompagne
des exercices de
psychomotricité -
designer : Natacha
Varez-Herblot



Parcours et production à l'école

→ Les étudiant·e·s incubé.e.s sont accueilli·e·s pour une année, renouvelable, pour réaliser leur projet de professionnalisation (incluant recherche et création). Les résident·e·s ont accès à un espace de travail dédié ainsi qu'à l'ensemble des ateliers et ressources de l'ésad Valenciennes.

→ Selon le contrat déterminé au début de l'année en fonction du projet de l'étudiant·e en post-diplôme, un parcours personnalisé est mis en place, incluant une participation aux activités de recherche (séminaires, ARCs, journées d'études, workshops, expositions, publications, site web, etc.), professionnelles, collectives et aux ouvertures d'ateliers, session de monstration et restitutions public de travaux.

→ Les tuteurs et tutrices sont choisis par les résident·e·s au fil de la construction de l'élaboration de leur projet pour leur permettre le développement des projets de professionnalisation avec des objectifs intermédiaires réalisables à 3, 6, 9 mois et un an.

→ La fréquence des entretiens de suivi est fixée selon les contraintes, les nécessités et les souhaits du·de la résident·e et des enseignant·e·s. Il est conseillé de proposer un suivi hebdomadaire afin d'accompagner au mieux le développement du projet.

→ Nombre d'heures de suivi : 28h par semestre (soit 1h/semaine) + 8h bilan (2x2h pour les 2 bilans intermédiaires + 4h de préparation rendu final).

Bourse et financement

Une bourse individuelle peut être attribuée, par projet, aux lauréat·e·s (à partager entre les membres d'un collectif) d'un montant maximum de 3000 € annuel selon la qualité et la pertinence du projet, ainsi que selon des conditions sociales. Une prise en charge des frais de production (prototypage par exemple) est également prévue et modulée en fonction des besoins du projet.

Frais de scolarité

Les frais d'inscription pour l'année 2022-23 s'élèvent à 645€.

Calendrier

Appel à candidature

→ **20 mai 2022**

Réception des dossiers

→ **5 septembre 2022**

Commission d'admission

→ **12 septembre 2022**

Résultats commission

→ **16 septembre 2022**

Rentrée post-diplôme

→ **mi-octobre 2022**

Le dossier complet est à envoyer à :

Cathy Lagodzinski

Secrétaire pédagogique

cathy.lagodzinski@esad-valenciennes.fr

Pour toute question relative à l'incubateur :

Florian Bulou Fezard

Responsable des études et des relations internationales

florian.buloufezard@esad-valenciennes.fr

Contacts

ésad Valenciennes

132, [avenue du Faubourg de Cambrai](#)

59300 Valenciennes

T. 03 27 24 80 19 / www.esad-valenciennes.fr

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux (instagram • facebook • linkedin)



Ville de
Valenciennes



Erasmus+

L'Établissement Public de Coopération Culturelle ésad Valenciennes est un établissement composante de l'UPHF.